

JOURNAL MUNICIPAL

L'actualité de votre commune

Chères Chapelaises, Chers Chapelais,

Ce bulletin est un peu particulier, à plus d'un titre :

Tout d'abord, il s'agit du premier bulletin depuis les élections municipales de mars dernier et je tiens à vous remercier de nous avoir renouvelé collectivement votre confiance.

Les élections sont aujourd'hui derrière nous, il nous faut maintenant passer outre les tensions électorales et travailler tous ensemble dans l'intérêt supérieur de notre commune et de ses habitants.

Les chantiers sont nombreux et pour certains lourds, nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de leur avancée. Vous trouverez dans les pages suivantes la présentation de l'actuel Conseil Municipal ainsi que les réalisations au cours de ces derniers mois.

Ensuite, c'est également le premier bulletin depuis le début de la pandémie de Covid-19.

Personne ne pouvait imaginer en début d'année l'ampleur de ce qui nous attendait. Chaque jour, chaque semaine, les informations, parfois contradictoires, nous ont collectivement imposé de nous adapter en permanence, de nous priver d'un certain nombre de nos libertés, jusqu'au confinement.

A l'échelle de notre commune et à l'image du reste de notre département, nous avons été épargnés par la létalité de la première vague de la pandémie. À la mairie aussi, il a fallu s'adapter pour maintenir les services essentiels au fonctionnement de notre commune.

Je veux rendre hommage aux membres de notre ancien Conseil Municipal à commencer par les Adjointes Mme Martine CREYSSAC, M Gérard CUOMO et Mme Jacqueline LEVRERO, qui ont continué d'œuvrer jusqu'à la prise de fonction de l'actuel Conseil Municipal, le 25 mai.



Je n'oublie pas notre personnel communal, qui est resté mobilisé et investi durant ces mois inédits. Pour des raisons de service, une partie des effectifs a continué de travailler malgré le confinement en présentiel. Nous avons également organisé une partie de l'activité en télétravail.

Notre école a pu ré-ouvrir à la mi-mai avec des dispositifs progressivement adaptés à la fréquentation et aux protocoles. Je tiens à souligner la qualité de la coopération avec l'équipe enseignante.

Enfin, dans ces moments difficiles où le lien social se délitait, ce fut l'occasion d'un élan solidaire avec la confection de masques par des habitants de notre commune et aussi d'initiatives locales d'entraide. Merci à vous.

Les associations qui animent traditionnellement notre village ont été elles aussi profondément impactées. Beaucoup de manifestations ont dû être annulées ; certaines maintenues, avec une organisation spécifique. Je remercie une nouvelle fois les bénévoles de leurs efforts pour faire vivre notre village.

S'il est bien sûr prématuré de prétendre faire un quelconque bilan de cette crise sanitaire, économique et sociale, les mois passés nous enseignent que nul ne peut prédire de façon certaine quels seront l'évolution de cette pandémie et son impact à moyen terme sur nos vies.

Il nous faudra donc faire preuve de prudence, pour nous même et nos proches, mais également de solidarité et de tolérance, car pour espérer sortir collectivement le mieux possible de cette épisode, il ne nous faudra laisser personne sur le bord du chemin.

Votre Maire, Franck MOISSAT

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Retour sur la crise et la gestion de crise Covid19

Nous avons tous subis avec désarroi la crise du coronavirus qui s'est imposée à nous dès mars 2020, imposant le confinement de la population sur de longues semaines. Durant plusieurs mois, nous avons dû faire face.

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui se sont engagées, ces chapelais qui se sont adressés à nous pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables, aux couturières bénévoles qui ont confectionné de nombreux masques adultes et juniors, à toutes celles et ceux qui par leurs dessins ou mots ont montré leur soutien aux personnes indispensables à la gestion de la crise et à la poursuite de l'activité du pays.

Nous remercions également les bénévoles de la bibliothèque, les associations communales, mais aussi Arlette DUPONTEIX, ancienne secrétaire de mairie, qui ont répondu présents à notre appel pour animer notre page Facebook.



Merci aussi aux anciens élus qui ont vu leur mandat se poursuivre et ont assumé pleinement leurs missions pour gérer localement la crise et assurer la poursuite du service public avec les agents également restés mobilisés.

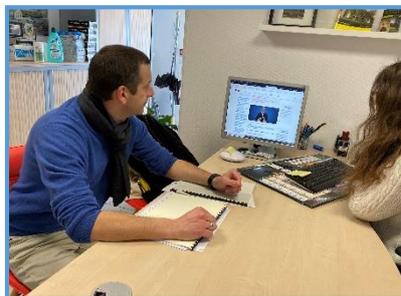
Un grand merci à vous toutes et tous pour le respect des gestes barrières au quotidien. Restez prudents !

Les habitants ont été tenus informés par des « points de situation réguliers » diffusés sur les panneaux d'informations communaux (à côté de chaque point de collecte des ordures ménagères) en complément de la page Facebook, du site Internet, et du dispositif d'alerte SMS et mail.

17 mars, 12h, les chapelais, à l'image de tous les français, sont confinés chez eux pour une période qui va durer 80 jours.

Face à cette crise sanitaire inédite, la municipalité, première interlocutrice de la population, était en première ligne pour organiser le quotidien de ses administrés et venir en aide aux plus démunis tout en gérant l'essentiel. Retour sur ces 80 jours pas comme les autres où la mairie a donné son maximum pour être sur tous les fronts.

28 février - La mairie met en place une cellule de veille placée sous l'autorité du Maire et pilotée par les services administratifs.



9 mars - Les vacances d'hiver prennent fin et les parents d'élèves des écoles sont informés des mesures de précaution et des gestes barrières conseillés ainsi que des dispositions prises par la commune pour garantir l'approvisionnement des écoles en produits d'hygiène (installation de distributeurs de savons et papier à usage unique dans tous les sanitaires...).

11 mars - Les bureaux de vote sont aménagés, nettoyés et approvisionnés en produits de désinfection pour permettre la tenue des élections municipales.

12 mars - A la demande du gouvernement tous les établissements scolaires sont fermés.

14 mars - Les établissements culturels (bibliothèque) et sportifs (aire de jeux, stade) sont également fermés au public.

16 mars - Le gouvernement annonce les mesures de confinement. Des attestations dérogatoires de déplacements sont mises à disposition de la population sur la porte de la mairie. Un service d'accueil à destination des enfants des personnels indispensables à la vie de la nation est organisé.

17 mars - La mairie active son plan de continuité d'activité : les services administratifs et techniques continuent d'assurer leurs missions de service public pour les habitants. La communication numérique (Facebook, alerte SMS et mail) est renforcée.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Les sacs jaunes sont distribués au domicile des personnes vulnérables, des appels téléphoniques sont passés à toutes les personnes fragiles pour éviter le contact physique mais garder le lien.

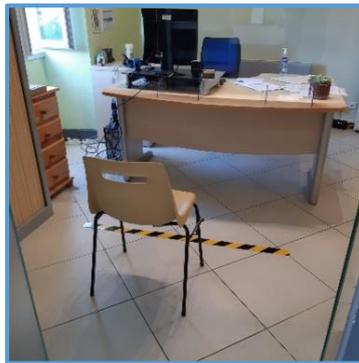
27 mars - Le Premier Ministre renouvelle la période de confinement jusqu'au 15 avril au moins.



Début avril - Afin d'égayer cette période de confinement, les associations de la commune et divers chapelais animent la page Facebook.

10 avril - La municipalité fait le choix de commander 1200 masques à une entreprise locale « Les tricots de la tour » à La Tour Blanche pour les distribuer gratuitement à sa population.

13 avril - Le Président de la République annonce que les mesures de confinement se poursuivent jusqu'au 11 mai.



20 avril - La mairie, qui a réservé du tissu et des élastiques auprès du département, sollicite des couturièr(e)s bénévoles pour confectionner des masques alternatifs pour la population, en complément des masques achetés. Une quinzaine de couturières répondent à notre appel et confectionnent des centaines de masques.

8 mai - La commémoration de la victoire du 8 mai 1945 se déroule en comité restreint, la collecte des bleuets de France est annulée.

1800

C'est le nombre de masques conçus et achetés pour les habitants.

Une partie (600), confectionnée par des couturières bénévoles de la commune et 1200 autres achetés à une entreprise locale moyennant 6000 euros remboursés pour partie par l'Etat (1200€). La distribution a eu lieu dès le mois de mai 2020, d'abord pour les personnes vulnérables et fragiles puis pour le reste de la population.

9 mai - La distribution des masques est organisée tout d'abord pour les personnes les plus vulnérables puis à destination du reste de la population.

Début mai - En concertation avec la directrice du groupe scolaire, un questionnaire est adressé aux parents pour le retour à l'école.

11 mai - La municipalité fait le choix de n'ouvrir son école que le 18 mai au lieu du 11 mai afin de parfaire à l'organisation. Du gel hydroalcoolique, des thermomètres frontaux, des produits désinfectants... sont à nouveau commandés. Les services périscolaires de cantine et garderie sont organisés.

15 mai - Les mises aux normes sanitaires des écoles publiques sont en place et une réunion de concertation avec le personnel est organisée.

18 mai - L'école rouvre ses portes. L'accueil de la mairie et de l'agence postale sont aménagés pour accueillir le public en toute sécurité : marquage au sol, séparation en plexiglas... Les démarches en ligne sont privilégiées.

25 mai - L'élection officielle du Maire et des Adjointes peut enfin avoir lieu. Les anciens élus étant restés en fonction pour assurer la gestion de crise jusqu'alors.

En mairie, la distribution des masques se prolonge et les chapelais sont d'ailleurs invités à venir retirer leurs masques en prévision d'une nouvelle vague



ACTUALITÉS MUNICIPALES

Résultats des élections municipales

20
élections
municipales
20

Le dimanche 15 mars 2020 se sont déroulées les élections municipales pour élire le nouveau Conseil Municipal de la commune. Parmi les 813 électeurs inscrits sur les listes électorales, 485 se sont déplacés malgré les circonstances particulières. Des dispositions permettant d'assurer la sécurité sanitaire des votants avaient été mises en place (zones d'attente, lavage des mains...).

Liste de M. MOISSAT : 313 voix (67.16%)
Liste de M. MAGNY : 153 voix (32.83%)
Bulletins nuls : 10 / Bulletins blancs : 9

De fait, vos élus sont :

M. Franck MOISSAT,
Maire

Mme Nadine COURNIAC,
1ère Adjointe

M. Loïc CAILLAUD,
2ème Adjoint

Mme Laëtitia MARIE,
3ème Adjointe



M. Eric MOSCAVIT,
4ème Adjoint



M. Alain BUISSON
Conseiller délégué



Mme Estelle LACOTTE
Conseillère



Mme Aude PULO
Conseillère



M. Philippe JOLY
Conseiller



Mme Jessica SEUVE
Conseillère



M. Jean-Claude CELLIER
Conseiller



**Mme Maryline LEURS
DUROUSSEAUD**
Conseillère



M. Francis FIRMIN
Conseiller



Mme Prune BRETECHE
Conseillère



M. Denis TESTUT
Conseiller

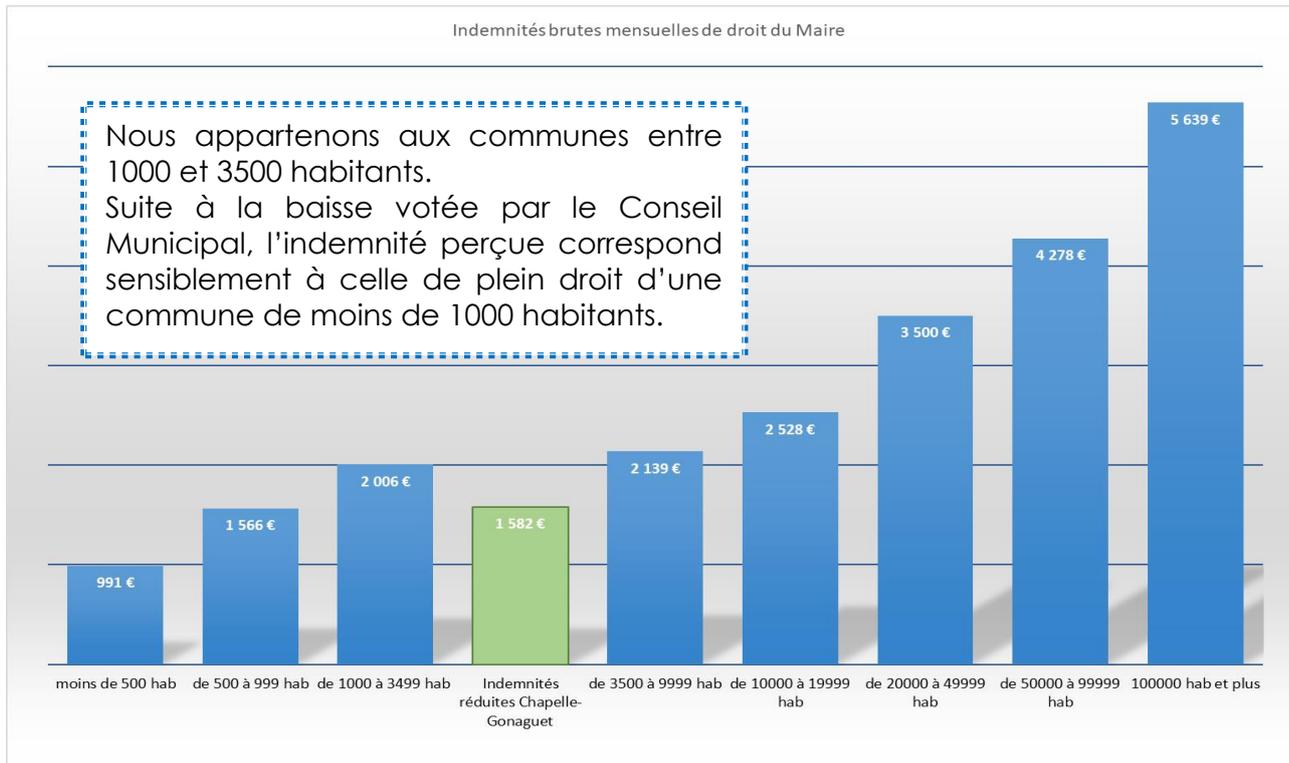


Suite aux démissions
de M. MAGNY et Mme
SANDERS, les
représentants de la
2nde liste sont :



ACTUALITÉS MUNICIPALES

Indemnités des élus



Compte tenu de l'engagement et des responsabilités supportées, les indemnités des Maires et Adjointes des communes de moins de 3 500 habitants ont été revalorisées par une loi votée en 2019. L'article L. 2123-20-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit que l'indemnité au Maire s'applique de plein droit au taux maximal, sans que le conseil municipal n'ait à en délibérer, ce qui correspond à une indemnité de 2006€ brut pour le Maire.

Toutefois, dans un esprit de continuité et de bonne gestion des deniers publics, le Maire a proposé au Conseil Municipal **de réduire ces indemnités et d'appliquer le même mode de calcul que ce qui se pratiquait précédemment**, à savoir une indemnité proportionnelle au nombre d'habitants de la commune (1085 habitants), y compris pour les Adjointes.

Le Conseil Municipal a validé ces indemnités à la majorité (14 pour, 1 abstention) pour le Maire et à l'unanimité, opposition comprise, pour les Adjointes.

Dans un souci de transparence, les indemnités versées seront publiées annuellement.

L'indemnité nette du Maire est de 1368.94€/mois, celle des Adjointes est de 370.41€ /mois et 260.39€ pour le Conseiller délégué.

Suite aux élections partielles anticipées de 2019, le nombre d'Adjointes durant cette année de transition avait été fixé à 3. Comme en 2001, 2008 et 2014 et jusqu'en 2018, le nombre d'Adjointes est aujourd'hui de 4, conformément à ce que permet la loi.

Il convient également de noter que concomitamment, les taux de taxes foncières ont été réduits l'an dernier, pour être ramenés au taux de 2017 et qu'ils n'ont pas été augmentés au titre de 2020.



Budget participatif

Cette année encore, le conseil municipal vous propose de nous faire part de vos idées d'investissement pour améliorer notre cadre de vie.

N'hésitez pas à nous envoyer un courrier ou un mail.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Une conciliatrice de justice à votre écoute



Mme Françoise DIAZ (06.65.03.20.05) qui a été nommée conciliatrice de justice, est à votre disposition sur rendez-vous. Elle a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis, en instaurant un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige.

Ainsi, Mme DIAZ peut intervenir, gratuitement, pour des :

- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
- différends entre propriétaires-locataires ou locataires entre eux,
- différends relatifs à un contrat de travail,
- litiges de la consommation,
- impayés, malfaçons de travaux, etc.



Facebook



Le 19 septembre 2020, la page Facebook de la mairie franchissait le cap des

600 abonnés !!!

Bravo à vous et merci d'être toujours plus nombreux à nous suivre pour retrouver toutes les informations de la commune en temps réel, même sans compte Facebook !

Rappel des heures de tonte

Jours et horaires autorisés pour vos travaux (tontes...) selon l'arrêté préfectoral en vigueur :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nouvelle action cinémomètre (radar de vitesse)

Une seconde action cinémomètre a été menée sur la route départementale n°1 à la sortie du village, en venant de Lisle.

Sur les 15 jours d'observation, l'analyse des relevés de cette campagne de mesures montre que :

- * la moyenne des vitesses est de 52 km/h,
 - * environ 7 % des véhicules dépassent la vitesse de 70 km/h.
- Une action de relevé de vitesse sur la RD2 a également été effectuée à notre demande.

Contrôle des **Camionnettes**
les bons et les maux

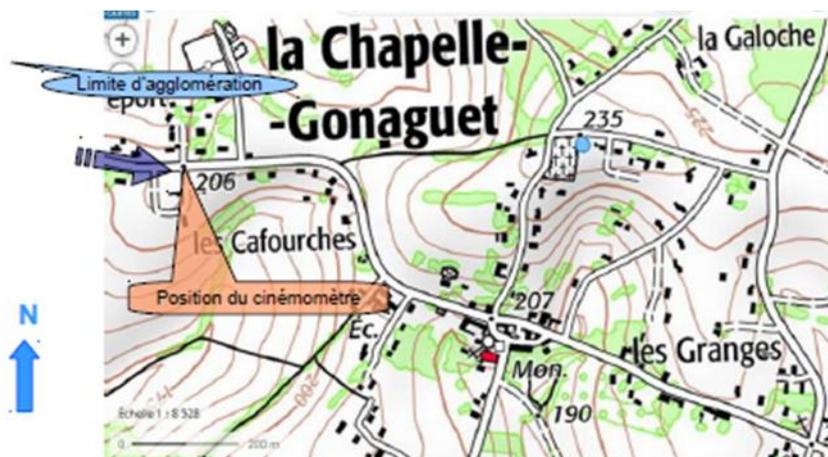
**OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES**



Tranquillité vacances

Si vous vous absentez pendant les périodes de vacances scolaires, les services de la gendarmerie de Saint-Astier peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leur patrouille quotidienne.

Pour ce faire, avant votre départ, nous vous invitons à vous inscrire à la gendarmerie ou à compléter le formulaire disponible sur internet sur le site service-public.fr, rubrique particuliers / vos droits.



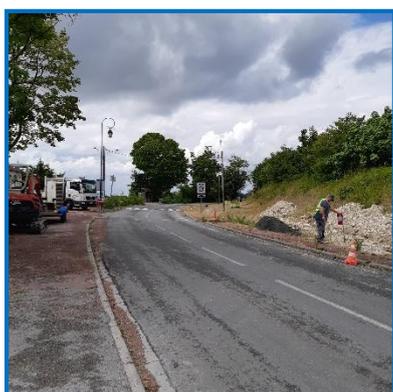
ACTUALITÉS MUNICIPALES

Les travaux de la fibre ont débuté !

Les travaux de déploiement de la fibre ont débuté. Le calendrier annoncé par Orange est le suivant :

- * Printemps 2020 : Pose des armoires fibre.
- * Été 2020 (en cours) : Travaux de génie civil.
- * Novembre 2020 : Armoire fibre opérationnelle avec 566 prises.
- * Ensuite il faut compter encore quelques mois pour que les 1ers clients soient éligibles, soit au cours du 1^{er} semestre 2021.

Un comité de pilotage avec l'État, le département et l'agglomération permettra de faire un point précis en octobre.



1^{er} semestre 2021

Les premiers chapelais devraient être raccordés



Nouveaux habitants

Vous venez d'aménager sur notre commune ? Les élus et les services municipaux sont à votre disposition pour faciliter votre arrivée. Un guide d'accueil est disponible en mairie et pour suivre l'actualité, nous vous invitons à vous rendre sur notre site Internet et/ou notre page Facebook, consultable sans compte Facebook, afin de bénéficier d'informations quasi quotidiennes.

Catastrophe naturelle



Notre demande de reconnaissance en état de catastrophe naturelle suite à la sécheresse de 2019 a été déposée le 09 janvier 2020 et a été étudiée en commission ministérielle le 08 septembre 2020.

M. le Maire a interpellé M. le Préfet lors d'une réunion le 20 juillet 2020 sur la longueur de la procédure.

A ce jour nous n'avons pas le retour de la décision ministérielle mais nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Formation aux gestes de 1ers secours

La municipalité a organisé en début d'année une formation aux gestes de 1ers secours, avec les pompiers de Périgueux, pour l'ensemble du personnel communal.

L'occasion d'apprendre ou de revoir les gestes qui sauvent, pour pouvoir, au besoin, venir en aide aux administrés.



ACTUALITÉS INTERCOMMUNALES

Élus au Grand Périgueux

Le conseil communautaire du Grand Périgueux s'est réuni au mois de juillet 2020 pour élire son président et son bureau.

Les représentants pour notre commune sont M. MOISSAT et Mme COURNIAC.

M. MOISSAT a été élu conseiller délégué en charge de l'audit et de l'évaluation financière.



Vous cherchez un logement ?

Vous êtes stagiaire, étudiant, apprenti, jeune actif en recherche d'un logement ?

Vous êtes propriétaire d'un logement ?

jesuisun(e)jeune.com vous met en relation !

Trouver un logement peut parfois être compliqué pour un étudiant ou un jeune actif. Les stages et formations par exemple, concernent souvent une période limitée.

C'est pourquoi Le Grand Périgueux propose le site jesuisunjeune.com pour mettre en relation les demandeurs de logements et les propriétaires ou professionnels de l'immobilier sur l'agglomération et partout en France.



amélia.2

DES AIDES PUBLIQUES POUR L'AMÉLIORATION DE VOTRE LOGEMENT

Profitez du programme Amélia2 : des aides publiques pour améliorer votre logement !

Financé par le Grand Périgueux et ses 43 communes, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le conseil départemental de la dordogne, Amélia2 est une formidable opportunité pour améliorer la qualité de vie de nombreux habitants de l'agglomération.

Amélia2, c'est une équipe choisie par le Grand Périgueux, composée de professionnels à votre écoute pour vous aider dans la réalisation de votre projet ainsi que dans vos démarches administratives. Cet accompagnement est ouvert à tous et gratuit.

Votre référente sur la commune est Mme Laëtitia MARIE, Adjointe.

Amélia. 2 : 05 33 12 00 79

contact@amelia2.fr

www.amelia2.fr

Plan de soutien aux entreprises – Covid 19

En complément des dispositifs de l'Etat et de la région, la communauté d'agglomération Le Grand Périgueux a mis en place plusieurs mesures pour aider les entreprises en difficulté en raison de la Covid 19.

Par solidarité, la commune a souhaité participer également financièrement à ce fond de soutien.

Assainissement collectif

Depuis le 1er janvier 2020, la communauté d'agglomération Le Grand Périgueux dispose de l'ensemble de la compétence assainissement et gère, à ce titre, les réseaux ainsi que l'entretien de la station d'épuration.

Ainsi, désormais, si vous souhaitez des informations sur ce sujet ou que vous constatez des désordres liés à l'assainissement collectif, vous devrez contacter le 05 53 35 86 33.

Photo : Etude de la rehabilitation de la station d'assainissement collectif du bourg.



SOCIAL - SOLIDARITÉ

Alerte canicule



Dans le cadre du plan canicule ouvert chaque année en mairie, la mairie s'est mise en relation avec le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) et l'AASE (Association Action Solidarité Entraide) afin d'identifier les personnes les plus vulnérables et les contacter durant l'été, lors des épisodes caniculaires.

Nous vous invitons, si vous connaissez une personne âgée ou handicapée, isolée, à l'inciter à s'inscrire sur le registre canicule ouvert en mairie de La Chapelle Gonaguet. Nous lui adresserons toutes les informations pour qu'elle puisse bénéficier du dispositif canicule et présence verte si la personne le souhaite, y compris pour l'avenir.

Un nouveau CCAS à votre écoute

Avec le renouvellement du conseil municipal, un nouveau CCAS a été élu le 24 juillet, et a d'ailleurs déjà pu venir en aide à un administré.

En cas de difficultés, vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour prendre rendez-vous au 05 53 03 52 80.

10

C'est le nombre de membres du CCAS composé de 5 élus et de 5 **chapeinois(es) volontaires** !

Les assistantes sociales du canton, localisées à Saint-Astier, vous reçoivent également lors de leurs permanences au 05.53.02.06.42

cassiopea
Depuis 30 ans
TÉLÉASSISTANCE

1ère téléassistance de dordogne, le dispositif de Cassiopea Téléassistance permet de rester en contact 24h/24 et 7j/7 avec la centrale d'appels basée à Périgueux.

Bien plus qu'un service d'urgence : une présence bienveillante et une écoute personnalisée à chaque instant.

Rdv

Dépistage des fragilités

Vous souhaitez continuer à vieillir en bonne santé, rester en forme longtemps encore :



Pour vous soutenir dans cette démarche, nous vous invitons à une réunion d'information publique au foyer rural le **Mercredi 14 octobre à 10h**, présentant un nouveau service de santé publique de proximité, mis en place sur notre commune en partenariat avec les hôpitaux de Périgueux. Une consultation infirmière de dépistage des fragilités liées à l'avancée en âge, approfondie et gratuite.

Démarches en ligne

Certaines démarches sur les sites publics (CAF, sécurité sociale, pôle emploi ...) peuvent s'effectuer depuis la tablette présente dans le hall de la mairie.

N'hésitez plus à profiter de ce service gratuit.



Ces derniers mois...



Le portique piéton du stade, réalisation d'Eric VALBOUSQUET, des Reyssoix, a été posé.



Coupe des lauriers au stade par les services techniques



Une rampe d'accès au dortoir des maternelles a été installée



Travaux d'élagage par les agents communaux

Entretien des chemins de randonnées en charge du Grand Périgueux par une entreprise d'insertion. Prochaine intervention prévue semaine 40.



A l'école, les insectes ont désormais leur hôtel



Survol par drone des travaux de la centrale photovoltaïque de Lansinade



Plusieurs opérations de point à temps ont eu lieu sur nos routes avant la réalisation des travaux routiers prévus en fin d'année 2020



En début d'année, les aînés ont répondu nombreux pour partager un moment de convivialité autour du désormais traditionnel repas des aînés.



En juillet, l'association des chasseurs La Chapelle Sud a organisé son traditionnel ball-trap



Succès de la rando' nuit organisée le 7 août par l'association Agonapied



Vide grenier du Comité Des Fêtes au stade, en juillet.



La cérémonie du 8 mai 2020 s'est tenue en comité restreint



La manifestation « étranges lectures » est reportée en 2021

Mi-juin, l'association Agonapied, aidée des agents techniques, a mis en valeur les abords du Prieuré de Merlande.

Une visite de l'édifice, organisée par l'office de tourisme du Grand Périgueux, a également eu lieu au mois d'août.



En début d'année, les enfants de la garderie ont réalisé une exposition de dessins sur le thème du portrait



Zoom sur l'association France Alzheimer

Notre commune a signé l'an passé la convention « France Alzheimer ». La maladie d'Alzheimer, ou toute autre maladie apparentée, va affecter la vie quotidienne du malade et de son entourage de manière significative.



L'un des premiers objectifs de l'Association France Alzheimer est d'aider toutes les familles en les soutenant et les accompagnant gratuitement.

Afin d'optimiser la prise en charge de la personne malade :
• Des formations de professionnels, d'aidants et de bénévoles sont proposées par l'association .
• Des actions dans toute la Dordogne sont proposées pour les aider. Sur Périgueux : musique, gym douce, des contes et des mots et pour les aidants, écoute, etc..

Pour toute question, devenir bénévole, n'hésitez pas à les contacter : 05.53.27.30.34 - 06 70 80 90 07
Mail: alzheimer.dordogne@orange.fr / Site internet: France-Alzheimer.org/dordogne/

Dépistage visuel gratuit

Rdv

La municipalité vous propose un après-midi de dépistage visuel gratuit, place de la mairie, le :

Mercredi 4 novembre dès 14h,
avec Alexandre DELIN, opticien diplômé de LACHAL Mobile.

L'objectif sera de contrôler les acuités visuelles des personnes qui le désirent, d'améliorer la vision (si possible), d'ajuster ou réparer les équipements optiques dans la mesure du possible, de proposer des solutions afin d'améliorer le confort de vision.

L'intervention et les services seront totalement gratuits.

Les personnes auront aussi accès à un panel de 400 montures s'il souhaitent essayer de nouvelles lunettes.

Merci de prendre RDV au 05.64.74.00.29.



PHOTO MYSTERE

Mais où est-ce ?

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous avons proposé de trouver ce lieu.

Il s'agissait d'un point géodésique situé au pied de l'église. Ces bornes permettaient, avant l'avènement des techniques modernes de positionnement par satellite, de déterminer les coordonnées d'un point.



Saurez-vous retrouver de quel endroit il s'agit ?



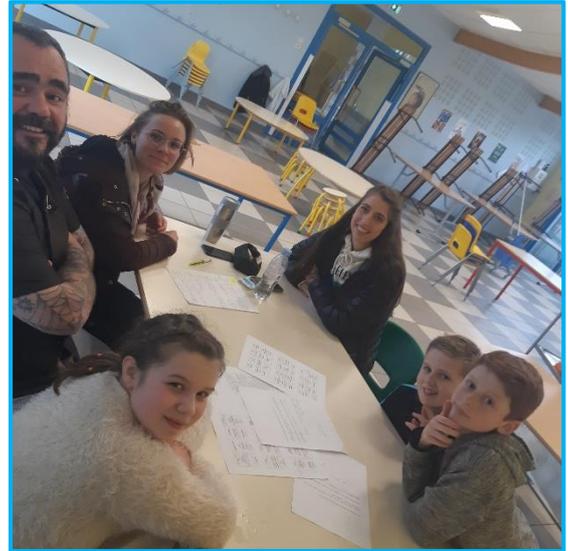
ECOLE – JEUNESSE

Des menus bons, bio et diététiques !

Dans le cadre de la démarche instaurée par la municipalité visant à intégrer plus de bio et de produits locaux en cantine, le cuisinier scolaire s'est entouré d'étudiants en diététique afin que ces derniers puissent expliquer aux enfants la composition des menus quotidiens.

Plus de 25 % des produits cuisinés sont bio et un repas végétarien est servi chaque semaine. Les commandes sont passées auprès des producteurs des communes voisines ou sur la plate-forme internet du département "agrilocal 24".

De fait, la cantine est désormais labellisée Ecocert !



Paiement en ligne des factures périscolaires

Pour les familles ayant choisi le paiement des factures en trésorerie ou via l'envoi d'un chèque, la municipalité vous propose un nouveau mode de règlement.

La mairie a effectivement entrepris les démarches pour permettre aux parents de payer en ligne, via le site tipi.budget.gouv.fr.

Ce mode de paiement complète ainsi le dispositif existant de paiement par prélèvement automatique.

Deux stagiaires en cantine

Au cours du 1^{er} semestre 2020, Enzo Rebière et Flora Calandrau ont eu l'occasion d'effectuer leur immersion professionnelle à la cantine scolaire durant trois semaines chacun.

Une expérience enrichissante pour ces deux jeunes élèves respectivement en seconde professionnelle cuisine et en BTS diététique. Un grand merci à eux pour leur investissement et leur motivation sans faille.



Un composteur à l'école



En complément des actions engagées en cantine scolaire, un composteur de recyclage des déchets alimentaires a été installé à côté des cuisines. L'idée est à la fois de sensibiliser les enfants au gaspillage mais aussi de valoriser les épluchures de légumes lors de la confection des repas et réduire ainsi le poids des poubelles tout en créant du compost réutilisé au niveau des espaces verts.

ECOLE – JEUNESSE



Distribution de gilets jaunes

Le 30 juin, les élèves de CM2 se sont vus remettre un gilet jaune, élément indispensable à leur sécurité.

En effet, les enfants qui utilisent les transports scolaires (vers le collège ou le lycée) doivent obligatoirement en être équipés à l'arrêt de bus ou à bord des Péribus.

L'occasion pour M. CAILLAUD, Adjoint en charge des affaires scolaires, et Mme TYSSANDIER, professeur des écoles, de sensibiliser les élèves à la sécurité routière.

les francas

L'éducation en mouvement

Pour la seconde année, notre commune a adhéré aux Francas de la Dordogne afin d'obtenir conseils et animations sur nos temps périscolaires.

Réaménagement de l'école en raison de la Covid 19

Le 1^{er} septembre, nos petits chapelais reprenaient le chemin de l'école dans un groupe scolaire aménagé pour appliquer les mesures nécessaires à la protection des enfants.

Professeurs, élus, représentants de parents d'élèves, agents municipaux : tous les acteurs se sont engagés pour réussir la reprise dans le respect du protocole sanitaire et accompagner nos enfants au quotidien.

Les locaux ont été préparés, le matériel sanitaire mis en place et nous adapterons bien évidemment le dispositif mis en place en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

91

C'est le nombre d'enfants présents au sein du groupe scolaire pour cette année scolaire 2020/2021.

Travaux estivaux à l'école

Cet été, les travaux prévus ont été engagés par la municipalité.

De nouveaux volets roulants ont été installés dans les classes de maternelle, les poutres sous le préau ont été repeintes, une rampe pour accéder au dortoir mise en place et de menus travaux de réfection ont eu lieu tout au long de l'été.



Exercice évacuation incendie

Comme chaque année, les enfants ont participé à un exercice « évacuation incendie ».

Cette année, les enseignants avaient préparé cette simulation le vendredi 18 septembre 2020, pour une évacuation en 2 minutes.



ENVIRONNEMENT

Brûlage et collecte des végétaux

Du 1er mars au 30 septembre, nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral interdit tout brûlage.

Brûler ses déchets verts dans son jardin en dehors des périodes autorisées (déclaration en mairie obligatoire du 1er octobre au 28 février – détail des modalités sur notre site Internet et en mairie) peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros. Mais les sanctions sont bien supérieures en cas de sinistre.

Par ailleurs, un service de collecte des déchets verts à la demande est réalisé par « Entretien 24 » dans le cadre de la compétence déchets exercée par Le Grand Périgueux.

Cette prestation est réalisée le mardi des semaines paires sur notre commune, du mois de mars jusqu'au mois de novembre sur réservation. Vous devez vous inscrire par téléphone auprès d'« Entretien 24 » au 05.53.08.82.10

Le Grand Périgueux prenant à sa charge 15€ par collecte, le coût final facturé à l'utilisateur est de 10€ par collecte.

La collecte est gratuite pour :

- * Les personnes de plus de 75 ans,
- * Les bénéficiaires de l'allocation personnalisée à l'autonomie,
- * Les personnes en situation de handicap.

Le saviez-vous ?

BIO

52 % de la surface agricole utilisée sur la commune est **BIO** !

Données Interbio Nouvelle-Aquitaine

Végétalisation du cimetière

Afin de répondre aux exigences de la législation relative à la suppression des produits phytosanitaires, le cimetière poursuit sa mutation.

En effet, l'essai de végétalisation lancé en 2019, avec les conseils du département dans le cadre de notre adhésion aux villages fleuris, prend forme. Les semis réalisés apportent une note végétale et écologique dans les allées. A l'automne, période favorable, d'autres semis seront réalisés pour poursuivre ce projet d'enherbement du cimetière.

Nous remercions les Chapelois pour l'entretien des espaces entre les tombes et les incitons à ne pas répandre de désherbant autour de leurs concessions.



Pensez - y !

Vous pouvez utiliser un carton, un grand sac réutilisable ou même votre sac jaune puis le réutiliser afin de transporter vos emballages qui peuvent être déposer en vrac dans la borne.



C'est nouveau !

Une boîte à piles a été installée dans le hall de la mairie afin de collecter vos piles usagées !

En effet, les piles ne doivent pas être jetées à la poubelle.

TRAVAUX

Poursuite des travaux d'accessibilité



Matérialisation d'une place handicapée sur la place de la mairie

Peinture des WC publics et du foyer rural



Installation d'une sonnette en bas de la mairie pour les personnes à mobilité réduite

Enlèvement de souches

Afin de sécuriser les bas cotés des voies communales, l'entreprise d'exploitation forestière de M. Bouthier, chapelois – spécialisée dans l'élagage, le broyage et les travaux forestiers en général - a été sollicité début juin afin d'enlever des souches sur les bords de routes.



Réfection de l'escalier de la salle des associations

Après accord de l'architecte des bâtiments de France, l'escalier menant à la salle des associations a été remplacé fin juin, puis lasuré par nos agents des services techniques.



Enfouissement des lignes haute tension

Les travaux liés à la modernisation du réseau Enedis et à l'enfouissement des lignes électriques sur la commune se sont poursuivies au cours du 1er semestre avec l'enlèvement des poteaux devenus inutiles. La finalité de ce chantier : éviter durablement les coupures.

Pour ce faire, Enedis a investi et enfoui 6181 m de réseau HTA (moyenne tension 20 000V) + 914 m de réseau BT (basse tension), déposé 41 poteaux béton ou encore remplacé 4 postes de transformation sur notre seule commune de La Chapelle Gonaguet !



SPORT – LOISIRS

Embellissement du stade

Les amateurs et passionnés de sport étant de plus en plus nombreux au stade, la municipalité a procédé à la réfection du terrain de tennis. Ce dernier, rénové, permet la pratique de ce sport de loisirs, moyennant le paiement en mairie d'une cotisation annuelle de 21€, dans l'attente de la formation d'un club de tennis.

Pour rappel, les équipements au stade sont multiples et permettent la pratique de plusieurs sports : football, tennis, pétanque, terrain multisports, ping pong, aire de jeux pour les plus jeunes (2/7 ans).



Une action utile, éco-responsable et sociale

Le 29 juin, nous avons réceptionné les bancs réalisés en bois de récupération par les jeunes du centre de préformation « Le Relais ». Cette structure, issue du foyer de la Beaumont de Chancelade, a pour but de favoriser l'insertion des jeunes et leur orientation vers un projet scolaire ou professionnel solide.

Sous l'animation de M. Karl GAPENNE, éducateur bois et chapelais, Sebastian, Mamadou et Arifahmed ont réalisé ces deux bancs pour compléter l'équipement du terrain de tennis.



Une championne de tennis à La Chapelle Gonaguet !

Parmi les 16 françaises dans le tableau des qualifications internationales de tennis europe organisé en France à Auray pour le tournoi numéro 1 mondial des 12 ans organisé fin février, figurait une chapeloise, Amélie MATHIEU, joueuse au TC BOULAZAC.

Après la période de confinement, où Amélie a beaucoup travaillé son physique, elle a pu reprendre la compétition début juillet. Elle a remporté 7 de ses 8 derniers matchs en réalisant 6 perfs à 15 et 5/6 lui assurant la montée au classement intermédiaire du 3 août.



Vos activités sportives

Au foyer rural (en soirée) :

Lundi : Gym à 20h

(Mme PUIFFE : 06.03.86.23.25)

Mardi : Danse à 19h30

(Mme GALLEGRO : 06.88.80.06.24)

Mercredi : Yoga à 18h15

(Mme TEXANDIER 05.53.90.16.10)

Jeudi : Pilâtes à 18h45

(Mme PUIFFE : 06.03.86.23.25)

Au club de tir : Initiation pistolet, carabine 25m, 50m et 100 mètres. Activités ouvertes à tous y compris jeunes à partir de 8 ans et handisport. **(M. THORILLON : 06.23.39.08.47).**

Sur les chemins de randonnées :

Sorties hebdomadaires avec l'association Agonapied. Programme sur la page Facebook/le site internet de la commune.

Au stade : (sans encadrement) pratique possible du tennis, ping-pong, terrain multisports, pétanque, foot.

Au gymnase de Mensignac : Le gymnase commun d'Annesse et Beaulieu, La Chapelle Gonaguet et Mensignac propose de nombreuses activités : badminton, karaté...

ASSOCIATIONS

Marché de printemps, marchés gourmands estivaux, balade de vieilles motos, repas pôt au feu... les associations communales ont dû renoncer à plusieurs manifestations, motivées par la sécurité sanitaire de leur public. Les bénévoles qui œuvrent dans l'ombre de ces rendez-vous en sont attristés, tout comme nous. L'assouplissement des mesures en vigueur, laisse toutefois entrevoir de possibles manifestations sur la fin d'année dans le respect de protocole sanitaire strict.

Dans ce contexte qui impose la prudence - car le virus est encore présent - nous vous annonçons un programme à court terme, susceptible d'évoluer. Aussi nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet ou notre page Facebook pour être tenus au courant des manifestations à venir.

SEPTEMBRE 26	La Chapelle Gonaguet en fête ! Organisée par le Comité des Fêtes À partir de 14h – Place de la mairie	NOVEMBRE 11	Commémoration du 11 novembre 1918 Ancien combattants
NOVEMBRE 1er	Fête des citrouilles Organisée par le Comité des Fêtes Foyer rural	DECEMBRE 13	Marché de Noël Amicale Laique Foyer rural

CULTURE - ART

L'église du bourg classée aux monuments historiques

Soucieux de mettre en valeur notre patrimoine communal, la municipalité a entrepris des démarches afin de faire classer au titre des monuments historiques l'église St Michel située dans le bourg.

Par arrêté préfectoral en date du 16 juillet 2020, le Préfet de la Dordogne a donné une suite favorable à notre demande. Cette protection nous permettra notamment de bénéficier de subventions plus importantes dans le cadre d'opération de restauration.



Ateliers bébés lecteurs

Les bénévoles de la bibliothèque municipale proposent un atelier bébé lecteur un mardi par mois de 10h15 à 11h15 à la bibliothèque.

Ouverts aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés, ces ateliers sont gratuits !
Prochains rendez-vous : 13 octobre, 10 novembre, 8 décembre...

Téléphone : Mme RAPNOUIL
au 05.53.03.40.18



Partenariat artistique

La municipalité a souhaité créer une collaboration artistique avec Mélanie TAMARELLE, artiste chapeloise, pour décorer plusieurs transformateurs électriques de notre commune, avec des peintures aux notes florales.

Une convention tripartite a ainsi été signée entre la mairie, Mme TAMARELLE et le groupe Enedis, propriétaire des transformateurs électriques.

EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION

Chapeloises, chapelois ;

Permettez-nous tout d'abord de remercier les électeurs qui ont voté pour notre liste aux dernières élections et qui adhéraient donc à notre magnifique projet.

Malheureusement, une nette majorité a voté pour le statut quo, dont acte !

Le maire nous permet de pouvoir nous exprimer par ce biais. Néanmoins, le nouveau règlement intérieur lui permet de pouvoir refuser nos écrits. Vous comprendrez que ces derniers pourraient être "aseptisés", voir ne pas paraître du tout.

A ce titre, à l'heure où nous rédigeons, le compte-rendu du conseil municipal du 26 juin, pendant lequel ont été voté ce pouvoir et les délibérations sur les indemnités des élus, ne figure toujours pas sur le site Internet de la mairie, contrairement aux deux suivants ...

Comme vous le savez sans doute, Hugues Magny et Myriam Sanders ont démissionné du conseil municipal, compte tenu de la façon dont ils étaient traités mais surtout suite au vote de l'augmentation de 29% du montant des indemnités des élus.

Cela équivaut à **100 000 euros supplémentaires** versés en 6 ans aux 6 élus concernés, de quoi pourtant monter un beau projet pour la commune !

Nous avons donc pris le relais, Prune Bretéché et Denis Testut, et nous comptons bien poursuivre au sein du conseil la démarche constructive qui a toujours été la notre, en proposant des aménagements, des améliorations ou des idées de projets.

Voici d'ailleurs quelques exemples de questions que nous avons évoquées en ce sens lors du dernier conseil municipal, ainsi que les réponses de M. Moissat :

Question : Est-il prévu de déposer une demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux auprès de la préfecture en janvier 2021 au profit d'un projet (tel que l'embellissement et l'aménagement du bourg par exemple) ?

Réponse : Oui, regardez notre programme pour connaître notre projet !

Question : Pourrions-nous envisager un projet sous forme de chantier participatif encadré par des professionnels au profit des jeunes de notre commune ? Ce qui par la même occasion pourrait permettre d'augmenter le nombre d'heures effectuées par des employés communaux embauchés via des contrats précaires, voire de pérenniser ces emplois.

Réponse : Cela coûte trop d'argent !

Puis au vu de l'intérêt de certains conseillers et adjoints : Budgétisez moi cela.

Question : Pourrions-nous finir d'enregistrer les adresses des habitants de la commune pour qu'elles apparaissent dans les GPS, notamment pour les services d'urgence et de secours ?

Réponse : Les démarches correspondantes seront étudiées, et l'exemple de communes ayant déjà pris les dispositions nécessaires a été donné.

Par ailleurs, tout au long de la séance, nous avons eu à subir des réflexions parfois désagréables sur nos propositions. Voici le genre d'échanges que nous vivons en conseil, à l'identique de ce qui a toujours été !

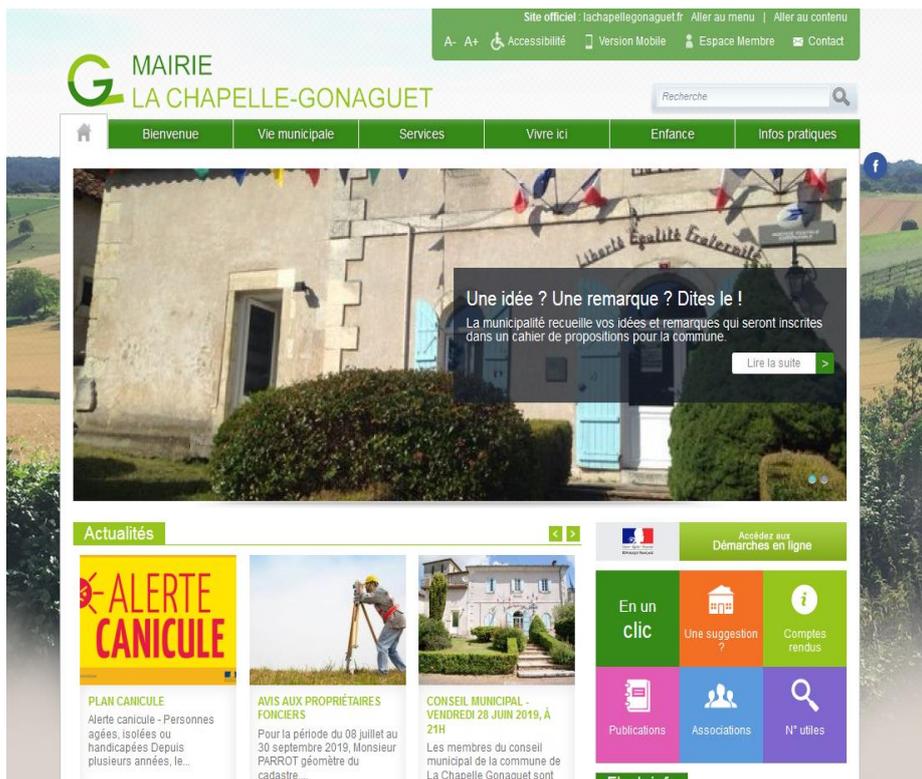
Nous demandons donc à être respectés afin de pouvoir poursuivre notre démarche constructive.

Nous continuerons de vous informer le plus clairement possible sur les prochains conseils municipaux via le bulletin municipal et notre page facebook : LCG Démocratie active.

Vous pouvez compter sur notre participation constructive et vigilante.

Prune Bretéché, Denis Testut.

VOS SERVICES



La mairie – 05.53.03.52.80

La mairie est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et du lundi au jeudi de 16h30 à 17h30.

Possibilité de prendre rendez-vous pour un sujet particulier en dehors de ces horaires, et notamment entre 13h30 et 16h30 du lundi au vendredi.

L'agence postale – 05.53.06.31.24

L'agence postale est ouverte du lundi au samedi, à l'exception du mercredi, de 9h à 11h45.

La bibliothèque – 05.53.08.17.54

La bibliothèque est ouverte le lundi, mardi et vendredi de 16 h à 17 h 30 et sur rendez-vous durant les vacances scolaires (05.53.03.40.18)

Toutes les informations sur votre commune, les services, les comptes rendus des conseils municipaux, les actualités ... sont disponibles en mairie, par SMS ou sur notre site Internet.  Rejoignez-nous également sur notre page Facebook ! **(accessible même sans compte Facebook)**
<https://www.facebook.com/la.chapelle.gonaguet.officiel/>

ÉTAT CIVIL

Naissances

♂ 09/04 : Rafael
FONTAINE LACOTTE

Mariage

27/06 : Cindy MILLET et
Charline RIBBE

Décès

22/02 : Raymond MOUSSET
14/04 : Daniel LARUE

Informations diffusées après accord des familles.

RECUEIL DE VOS COORDONNEES :

La municipalité a mis en place un système d'information numérique (SMS et mail) pour avertir la population des événements importants de la commune. A ce titre, nous avons besoin de recueillir votre consentement pour l'utilisation de vos données. Aussi, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le coupon ci-dessous par mail (mairie.lachapellegonaguet@wanadoo.fr) ou voie postale en mairie.

NOM – Prénom :

Adresse :

- Accepte de recevoir des informations sur le mail suivant :
- Accepte de recevoir des informations sur le numéro de portable suivant :
- Refuse de recevoir des informations.